

Le Mensuel

DE POMPIGNAC

EN BREF

> **A NOTER // Fermeture Mairie.**
La Mairie sera fermée le samedi pendant les mois de juillet et août.

> **A NOTER // Agence Postale.**
L'Agence Postale maintiendra ses horaires tout l'été y compris le samedi matin.

> **A NOTER // Encombrants.** Le service des encombrants ne passera pas au mois d'août, merci de prendre vos dispositions pour vous inscrire sur le planning de la Mairie pour le mois de septembre.

> **A VENDRE // Plate-forme de jeux.** Vente d'une plate-forme de jeux pour enfants, à démonter sur place à l'école primaire de Pompignac. Prix : 300 euros
Plus de renseignements en Mairie 05 57 97 13 00.

> **VACANCES TRANQUILLES // Contactez la gendarmerie.**

Pour partir sereins en vacances, vous pouvez contacter la Gendarmerie de Tresses (05 57 34 45 00) et leur signaler votre départ. Après avoir rempli un formulaire, des rondes régulières seront effectuées par les gendarmes durant votre absence pour surveiller votre habitation.

Vous souhaitez nous communiquer une information, ou tout simplement nous contacter ?

Envoyez-nous un courrier électronique à :
lemensuel@pompignac.fr



À LA UNE

"MAIS CES JOURS EFFRAYANTS SERONT DES JOURS SUBLIMES" (Victor Hugo)
VACANCES, PRUDENCE



Comment faut-il penser notre vie maintenant. Nous sommes en vacances, ou nous allons y partir. Certains d'entre nous en reviennent déjà. La joie de ces moments heureux de la vie de famille, des voyages, des découvertes, du beau temps qui rend joyeux, des activités de la mer, de la montagne, de la campagne, des voyages lointains, tout ce qui fait le sens et la force de ce temps de bonheur, est saisi d'inquiétude en arrière fond, même si nous ne le montrons pas.

Les crimes de masse que commettent les terroristes, d'autant plus actifs qu'ils perdent leur guerre d'agression hégémonique en Syrie et en Irak, et même en Lybie, d'autant plus suicidaires qu'il seront dans quelques temps anéantis par les forces militaires coalisées, ces crimes vont-ils continuer longtemps et sommes-nous menacés dès que nous prévoyons un rassemblement de population ? On peut comprendre ainsi l'inquiétude des enseignants, qui, pour cette raison, ont renoncé à la fin de l'année scolaire à organiser la kermesse des écoles. Mais fallait-il priver les enfants de la présentation de leur travail créatif, fallait-il priver les familles de ce grand moment de convivialité que représente ce rassemblement de fin d'année ? Les parents d'élèves et la mairie ont décidé d'assumer le risque. La kermesse a eu lieu, avec ses spectacles dans la salle des fêtes, avec une entrée filtrée et surveillée, ses stands organisés en espace public ouvert, devant la nouvelle école maternelle.

Depuis, au moment des rencontres de l'Euro de foot, Pompignac a eu sa "fan zone". L'inauguration du tennis couvert a

réuni au stade, dans un espace ouvert, de nombreux invités. L'audition de fin d'année de l'école de musique et le concert de l'harmonie municipale se sont déroulés sans encombre, dans la salle des fêtes, pourtant avec une nombreuse assistance. De même pour le concert de l'orchestre symphonique de Talence à l'église, le concert des polyphonies corses, dans le même lieu, la balade chorégraphique de l'école de danse dans de nombreux espaces du centre bourg, le gala du Flamenco, la fête de fin d'année du Village de Plateaux, le show équestre du poney club. Bientôt nous aurons nos activités de rentrée, le défi sport, au stade, la foire de Pompignac, dans le centre bourg, avec le forum des associations, l'accueil des nouveaux Pompignacais, les stands des producteurs de vins, fromages et autres productions locales, le vide grenier, l'exposition vente des Puces Couturières, les stands des associations qui produisent et vendent leurs productions.

Nous allons considérer que la menace qui a atteint d'abord la capitale de notre pays, puis une ville de province, puis un lieu de culte, est susceptible de s'appli-

quer maintenant à la campagne et à des regroupements de population, quels qu'ils soient et à n'importe quelle activité et dans n'importe quel lieu. Nous redoublons donc de prudence. Les manifestations publiques seront plus strictement encadrées, avec des contrôles à l'entrée des bâtiments, comme pour la kermesse. Les accès des espaces ouverts, en principe plus sécurisants, car permettant plus facilement de s'écarter du danger, seront cadrés, ne serait-ce que pour empêcher l'accès à des véhicules fous. Nous demanderons le concours des forces de l'ordre, pour avoir à proximité des moyens de défense. Nous continuerons à appliquer aussi les mesures de sécurité installée à l'entrée des écoles. Merci de votre compréhension en l'occurrence. Je vous assure de la plus grande attention de l'équipe municipale, des agents communaux et de tous les intervenants scolaires et associatifs qui travaillent d'un commun accord avec la Mairie.

Avec mes sentiments cordiaux et dévoués.

Le Maire, Denis Lopez.



L'Orchestre symphonique de Talence, jeudi 2 juin, à l'église de Pompignac.



Soirée concert du 8 juin, atelier musiques actuelles de l'école de musique.



Vendredi 24 juin : Kermesse des écoles.



Dimanche 26 juin, audition de l'école de musique.



Dimanche 26 juin, concert de l'harmonie municipale.



Samedi 2 Juillet, inauguration du nouveau tennis couvert.



LE MILLION WWW.POMPIGNAC.FR

Il y a quelques jours, nous avons dépassé le millionième visiteur sur le site internet de la commune ! Avec une moyenne de 400 visites par jour, le site www.pompignac.fr va prochainement faire peau neuve pour correspondre à vos attentes. L'ergonomie du site sera améliorée. Les informations seront plus nombreuses, plus facile d'accès. Les mises à jour seront régulières. L'une des fonctions du site est de permettre de limiter les déplacements, les rendez-vous administratifs s'il s'agit d'abord de connaître une procédure, d'obtenir des documents. Le nouveau site intensifiera cette fonction d'accès à distance, de téléchargement de documents, de transfert d'informations. L'actualité sera mise à l'honneur, sur la page d'accueil, en amplifiant ce qui se fait déjà, l'annonce des événements et toutes les informations intéressant la commune.



Les 31 mai, 1er et 2 juin dernier se tenait le 99^{ème} congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France, à Paris. Comme chaque année, notre commune a envoyé des élus pour participer aux réflexions et aux débats. En effet, la période récente a été intense pour les collectivités, avec l'adoption de la réforme territoriale, l'émergence des métropoles, la création de très grandes régions et la révision accélérée de la carte intercommunale.

L'enjeu principal, cette année, c'est l'avenir des communes. Le mouvement de recentralisation actuel, fait craindre en effet la fusion des communes, à terme, dans des ensembles plus importants, communautés des communes, Métropoles. Les maires de France, dans leur ensemble, s'opposent à cette régression, qui fait faire machine arrière au processus de décentralisation, qui rendrait le service de proximité dépendant de lieux de décisions lointains, et qui porterait largement atteinte aux avancées de la démocratie. La démocratie ne se décrète pas d'en haut en effet, elle se pratique localement, sur le terrain. Les regroupements, comme les communautés

des communes, sont certes importants, pour que les communes puissent mettre en commun des moyens leur permettant de mieux réaliser leurs missions. Mais il ne s'agit pas à ce compte de faire disparaître les communes, qui restent pour les Français le niveau d'action territoriale le plus apprécié et le plus efficace.

L'une des questions de fond a été la baisse des dotations de l'Etat, dotations qui accompagnent depuis la décentralisation le transfert de charges de l'Etat vers les Communes. Or, si ce transfert de charge se maintient et même augmente, suite au désengagement de l'Etat de nombre de domaines, les dotations, elles diminuent, pour atteindre 30% de diminution après 2017 ! Cette situation asphyxie les communes, d'autant plus que les normes à respecter, de plus en plus contraignantes, ajoutent encore des charges aux budgets communaux. Le Président de la République s'est rendu au congrès pour clôturer les travaux de réflexion entrepris par les participants. Il a annoncé le fait que la baisse des dotations pour 2017 ne serait que de 50% de ce qui était prévu.

À VOS AGENDAS

3 septembre :

Défi Sport (Voir page 6)

4 septembre :

Foire Annuelle de Pompignac

(vide grenier, exposants, métiers de bouche, forum des associations...)

Plus d'informations dans le prochain Mensuel

COMMÉMORATION CENTENAIRE DE LA BATAILLE DE VERDUN



Le 29 mai 2016, les habitants de Pompignac ont été conviés par M. le Maire et par le Président des Anciens Combattants à se rendre au Monument aux Morts pour commémorer le centenaire de la bataille de Verdun. Les anciens combattants Pompignacais ont accueilli avec plaisir leurs camarades de la section de Salleboeuf qui les ont rejoints pour cette cérémonie.

Après la montée des couleurs, le dépôt d'une gerbe par les enfants, la minute de silence et la lecture du nom des Morts pour la France, Monsieur le Maire a fait vivre les étapes de cette bataille la plus terrible que l'humanité ait connue et

qui a débuté le 21 février 1916. La bataille de Verdun a entraîné la mort de 163 000 soldats français et 143 000 soldats allemands. Le monument aux Morts de Pompignac témoigne de la saignée qui a touché notre village alors composé de 400 habitants, en 1916.

La conclusion de l'allocution se termina par ces mots : "que souhaiter de plus en ce jour de commémoration d'une bataille qui met si fort en valeur la folie humaine que de retrouver par la force de l'union des peuples les voies de la paix durable et constructive".

A la suite de cette commémoration, un verre de l'amitié était offert par la municipalité.

GROSSES CHALEURS PENSEZ À VOUS PROTÉGER

Le soleil est bien là, même s'il a mis du temps à s'installer cette année ! Avec l'été, il convient de faire quelques rappels sur les chaleurs qui peuvent atteindre parfois la canicule. Pour rappel, une canicule signifie : fortes chaleurs la journée, des températures qui ne baissent quasiment pas la nuit et cela sur plusieurs jours.

POUR LES PERSONNES ÂGÉES

- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes
- Passez plusieurs heures dans un endroit climatisé ou frais
- Fermez vos volets pour maintenir la fraîcheur chez vous
- Buvez environ 1,5 L d'eau par jour

Pensez à vous inscrire sur le registre de la Mairie ou du CCAS (05 57 97 13 00) pour bénéficier d'une aide en cas de canicule ou de très fortes chaleurs.

POUR LES ENFANTS ET LES ADULTES

- Ne faites pas d'effort physique intense
- Ne restez pas en plein soleil
- Protégez vos enfants en les laissant au maximum à l'abri, à l'ombre
- Fermez vos volets pour maintenir la fraîcheur chez vous
- Prenez des nouvelles de votre entourage, notamment des personnes âgées.

Attention aux coups de chaleur et à la fièvre qui peut les accompagner. En cas de doute, appelez le 15. Un numéro national d'information est ouvert par le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé : Canicule Info Service au 0800 06 66 66 (numéro vert, gratuit depuis un poste fixe, ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h).

COMMÉMORATION L'APPEL DU 18 JUIN 1940



Tous les ans, ce moment de commémoration, qui a lieu à 18 heures, tous les 18 juin, est l'occasion de s'interroger sur la signification de cet appel historique qui a eu des conséquences considérables dans le contexte de la guerre et au-delà. Les discours prononcés ont cette fonction : apprécier le sens des événements, écouter l'histoire qui nous informe sur le présent et sur l'avenir et nous donne des leçons. Déjà l'an dernier, M. le Maire avait insisté sur la clairvoyance, la perspicacité qu'il avait fallu au Général de Gaulle, pour agir comme il l'a fait face à la situation au moment de son fameux appel. Cette année, pour approfondir, a été mis en valeur l'idée que cette détermination venait en grande partie de la certitude rationnellement établie que la victoire était possible, en fonction des forces en présence et des alliances futures. *"Le général de Gaulle a toujours soutenu, devant tous ses interlocuteurs, et même en termes catégoriques, que la poursuite de la guerre en juin 1940 était un choix rationnel (...) il voulait qu'on le sache et qu'on le comprenne"* (Paul-Marie de La Gorce). *"Il est absurde de considérer la lutte comme perdue (disait ainsi Charles De Gaulle dans son "appel") Oui, nous avons subi une grande défaite. Un système militaire mauvais, les fautes commises dans la conduite des opérations, l'esprit d'abandon du gouvernement pendant ces derniers combats nous ont fait perdre la bataille de France. Mais il nous reste un vaste empire, une flotte intacte, beaucoup d'or. Il nous reste des alliés dont les ressources sont immenses, et qui*

dominent les mers. Il nous reste les gigantesques possibilités de l'industrie américaine. Les mêmes conditions de la guerre qui nous ont fait battre par cinq mille avions et six mille chars peuvent nous donner, demain, la victoire par vingt mille chars et vingt mille avions".

Par ailleurs, l'appel du 18 juin, a eu de larges répercussions, même si peu de personnes ont pu l'entendre directement à la radio. *"L'onde de choc fut telle que d'un petit événement des conséquences immenses en découlerent : le lancement de la Résistance, le retour donc de la France dans la lutte jusqu'à la victoire et la création de la légitimité de la république"*. (Jean-Louis Crémieux Brilhac) Les conséquences de cet événement ont été le révélateur de la force intérieure d'un peuple accablé décidé à se redresser. De plus, l'appel du 18 juin sera source de légitimité, et préparera pour plus tard l'avènement de la 5ème République. On comprend ainsi que l'appel du 18 juin 1940 ait été inscrit au Registre "Mémoire du monde" de l'UNESCO, en juin 2005.



TRAVAUX RÉFÉCTION DES RÉSEAUX ASSAINISSEMENT AU PARC DE CADOUIN

Une casse majeure est apparue il y a 3 semaines sur le réseau de collecte des eaux usées du lotissement de Cadouin avec débordement de regards d'eaux usées et infiltration dans le sol. Préalablement à toute réparation, il a été nécessaire de faire un diagnostic précis de l'état des réseaux par un passage caméra dans les canalisations permettant de détecter la nature des accidents et donc d'ajuster les travaux à réaliser en conséquence.

Cette inspection a permis de mettre en évidence les points suivants :

- Un déboîtement majeur de canalisations, suite aux tassements et gonflements du terrain, qui engendre des infiltrations d'eaux usées dans le sol mais également des intrusions d'eaux de pluie ou de nappe dans ce réseau qui n'est pas prévu pour.
- L'absence de lit de sable. Les canalisations ont été posées, lors de leur construction, directement sur le terrain naturel. Il faut dire que le réseau date de plus de 30 ans. Les prescriptions de pose ont évolué depuis.
- Des racines qui sont venues se nouer aux canalisations et engendrent à présent des fissurations.
- Un mauvais état général d'un tronçon de près de 20 mètres de long.

Des réparations ponctuelles ont pu être faites sur les déboîtements, les points de casse francs et isolés par le l'entreprise en charge de l'exploitation et de l'entretien des réseaux. Néanmoins le tronçon de près de 20 mètres de réseaux, trop endommagé, devait être remplacé, aucune conservation n'était envisageable. Or celui-ci se situe

à une profondeur de plus de 4 mètres, profondeur nécessaire pour pouvoir passer sous le lit d'un petit cours d'eau qui sert également d'exutoire aux bassins de régulation/stockage des eaux de pluie du parc de Cadouin. La réparation de ce tronçon plus complexe a nécessité une étude afin de déterminer quelle était la solution la mieux adaptée sur les plans techniques et économiques. En effet, d'accès difficile car en plein bois et délicat en terme de réalisation, ces travaux ont demandé la création d'une piste d'accès camion en calcaire ainsi que la mise en œuvre de tous les dispositifs de sécurité de type blindage de tranchée pour éviter tout effondrement de terre sur le personnel de chantier. La solution a consisté en la mise en place d'une canalisation neuve à 1,5 mètre de profondeur et en la création immédiatement en amont du cours d'eau d'un regard de plus de 4 mètres de profondeur afin de venir se raccorder sur la canalisation existante passant sous le ruisseau. Cette opération sera complétée au second semestre 2016 par des travaux de chemisage des canalisations. Ceci consiste à insérer dans le collecteur dégradé une enveloppe souple imbibée de résine qui permet de créer une peau interne étanche, résistante à la corrosion et structurante sur la canalisation. Cette technique ne nécessite pas d'ouverture de tranchée et assure une longévité des réseaux, une fois traités, de plus de 20 ans. Pendant toute la durée de ces phases d'inspection, diagnostic et travaux, les effluents ont dû être déviés par pompage. Un groupe électrogène a été mis en place pour assurer l'alimentation électrique de la pompe.

TRAVAUX VOIE COMMUNAUTAIRE DU CHEMIN DES CARMES

Les travaux prévus par la communauté des communes au titre du programme 2016 vont se dérouler pendant l'été. A Pompignac, une reprise sera fait route de la Poste pour les eaux pluviales et le dernier tronçon du chemin des Carmes jusqu'à Salleboeuf sera entièrement refait. La réunion de lancement de chantier a eu lieu récemment et les travaux arrivent en suivant.

ASSAINISSEMENT MISE EN CONFORMITÉ

Suite à notre article de juin 2015 (*Mensuel n°14*) concernant la mise en conformité du réseau d'assainissement de la commune, nous tenons à remercier tous les Pompignacais qui ont fait le nécessaire pour mettre leur habitation aux normes, et qui nous l'ont signalé, ou qui nous ont annoncé que les travaux seraient entrepris dans les plus brefs délais. Il s'agit de séparer les eaux pluviales des eaux usées. Certaines habitations ont leurs gouttières ramenant les eaux pluviales directement dans le tout à l'égout. C'est ce qui faut rectifier. L'apport d'eau pluviale dans le réseau d'assainissement perturbe en effet le fonctionnement de la station d'épuration. En cas de fortes précipitations, le réseau est engorgé, des débordements se produisent, avec les conséquences que l'on imagine. Il est ainsi indispensable de bien séparer le réseau pluvial de l'assainissement.

Une seconde campagne de mise en conformité va débuter au cours du second semestre à Pompignac. Ainsi, le test de la fumée (voir le *Mensuel n°14*) sera de nouveau employé pour vérifier si le réseau d'assainissement n'est pas en lien avec le réseau pluvial. De la fumée, qui ne présente aucun danger pour la santé, est injectée dans le réseau des eaux usées. Si cette fumée s'échappe par des gouttières, c'est que les eaux pluviales de telle ou telle maison sont rejetées à l'égout. La Mairie avertira par courrier les propriétaires des maisons qui sont dans ce cas, afin qu'ils procèdent aux travaux de mise en conformité dès que possible.

Merci encore à celles et ceux qui ont déjà fait ce travail indispensable au bon fonctionnement de nos systèmes d'assainissement.

PROJET "LE PARC DE CITON"

Le Parc de Citon se compose à la fois de maisons de ville, d'appartements en immeubles collectifs et de commerces. La Mairie a retenu l'opérateur Kaufman & Broad, qui réalise, sur ce site remarquable du centre bourg et suivant le plan prévu par la Mairie, une construction soigneusement intégrée à l'environnement. L'architecte est Michel Pétau-Létang (voir le *Mensuel n° 7* et sa *feuille spéciale*).

Au total, le Parc de Citon accueillera 18 villas, 42 appartements et 320 m² de commerces (dont 150 m² pour la pharmacie) commerces, qui s'installeront sur la façade chemin de Brondeau, autour d'une petite place adjacente ouverte à tous.

Le projet dans son ensemble a entraîné un fort engouement et les locaux sont presque tous attribués:

- Les 12 logements sociaux, situés dans le bâtiment A, ont été vendus à un bailleur social,
- Les villas et appartements connaissent un vif succès (près des quatre cinquièmes ont déjà été vendus),
- Les commerces sont encore



disponibles, la pharmacie est déjà attribuée (déplacement de la pharmacie actuelle).

De ce fait, les travaux de construction ont pu commencer sans tarder. Après les voiries et réseaux, les bâtiments ont pu rapidement commencer à sortir de terre.

Et fin 2017, conformément au planning initial, la résidence sera livrée aux heureux acquéreurs.

TRAVAUX CANALISATION GAZ AVENUE DE LA PLAINE



La canalisation de gaz, qui dessert tout le secteur était implantée en domaine privé. Il en est ainsi dans de nombreux cas. Dans le passé, pas si lointain, Les gestionnaires de réseaux considéraient que l'alimentation en électricité et en gaz supposait que l'on soit accommodant. Ainsi nombre de réseaux électriques, basse tension ou haute tension, passent en domaine privé, sans qu'aucune convention n'ait été passée préalablement avec les propriétaires. Ceux-ci n'étaient même pas informés de l'empiètement illégal qui s'effectuait sur leurs propriétés. Il en est de même parfois pour le gaz.

Depuis, il y a eu certaines réactions. Généralement, les propriétaires lésés sont peu procéduriers et ils sont généralement assez satisfaits quand les opérateurs décident de déplacer leurs réseaux et de libérer ainsi l'espace privé qu'ils ont occupé depuis des décennies.

Ainsi en est-il du déplacement de la conduite de gaz qui se situait en domaine privé, chemin de La Lande, avenue des Bons Enfants et avenue de la Plaine. GrDF, constatant l'irrégularité du cheminement actuel de la canalisation, a spontanément proposé de rectifier le tir en déplaçant ses ouvrages, gratuitement. La mairie a donné son accord pour que les canalisations de gaz passent désormais en domine public, avenue de la Plaine. Les travaux se sont déroulés pendant le mois de juin et début juillet. Ils sont à présent achevés.

AVIS A LA POPULATION RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS POUR L'ANNÉE 2017

Du 19 janvier au 18 février 2017, notre commune de Pompignac doit réaliser le recensement de la population. Dans ce cadre, la Mairie recrute des agents recenseurs dont les missions et le profil seront les suivants :

• **Missions :** séances de formation et collectes de données (*déplacement dans les foyers, remise des formulaires officiels, assistance aux administrés pour compléter les formulaires, respect du secret statistique, collaboration avec le coordonnateur communal et son assistante...*).

• **Qualités requises :** disponibilité, discrétion, bonne présentation, aisance relationnelle, sens de l'organisation, travail en équipe, connaissance des missions de service public, permis de conduire de préférence.

Les candidatures, lettre de motivation et curriculum vitae, devront être adressées avant le 15 septembre 2016 à l'attention de Monsieur le Maire de Pompignac, service recensement, par courrier (23 avenue de la Mairie, 33370 Pompignac) ou courriel (mairie@pompignac.fr). Toute information peut être obtenue auprès du service recensement au 05 57 97 13 08.

INAUGURATION TENNIS COUVERT



Le 2 juillet, Denis Lopez, maire de Pompignac, l'adjoint au maire délégué aux sports, Florent Loddo, l'Équipe Municipale et les représentants du tennis Club ont invité les Pompignacais à l'inauguration du nouveau tennis couvert à la Plaine des Sports.

L'installation flambant neuf vient compléter les trois courts de plein air et elle apporte la possibilité de jouer par tous les temps, ce qui augmente les plages utiles pour l'école de tennis, évite les annulations de tournois pour cause de mauvais temps et libère des créneaux dans la salle des sports, aussi occupée par le basket, le handball et la pelote basque. Mme Martine Gérard, Présidente de la ligue de Guyenne de tennis et M. Philippe Beauté, président du comité de Guyenne, Lionel

Darracq, président du club, Florent Loddo adjoint aux sports et le maire ont successivement pris la parole pour présenter la nouvelle installation au public. Une centaine de personnes assistait à cette inauguration, présidents des clubs des communes voisines, responsables du club pompignacais, adhérents, licenciés, responsables associatifs de la commune, Pompignacais... Les grandes portes coulissantes du court de tennis couvert ont été ouvertes, pour dévoiler l'intérieur de l'installation, où jouaient professeurs, élèves et autres licenciés, qui offraient ainsi au public une belle démonstration tennistique. Le ruban bleu-blanc-rouge a été coupé et chacun a pu en obtenir un morceau en souvenir.



TENNIS HOMMAGE AUX FONDATEURS

A l'occasion de l'inauguration du nouveau court de tennis couvert, la municipalité et le club de tennis ont tenu à rendre hommage aux fondateurs du club, l'année même où celui-ci fête ses quarante ans. Jean Frouin et Gérard Fouchet présidaient en effet à la naissance de ce club, voici quatre décennies. Le court se dénomme à présent "Court Frouin Fouchet", comme l'indique la plaque située dans le Club House, en dessus de la fenêtre qui donne directement sur le nouveau court couvert. Gérard Fouchet était présent, ainsi que l'épouse et les enfants de Jean Frouin, pour recevoir cet hommage émouvant.

DÉFI SPORT POMPIGNAC SUR LES STARTING-BLOCKS

Relevez
le
**Défi
Sport**
> Santé Bien-être

Le Défi Sport Santé auquel Pompignac participera pour la seconde année, le samedi 3 septembre 2016, a pour enjeu de réunir un maximum de participants sur une journée. Cette animation est organisée par Aquitaine Sport Pour Tous, en partenariat avec la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, avec le soutien du Conseil Régional.

Les activités proposées peuvent être de différentes natures :

- Activités scolaires pratiquées le vendredi après-midi (*exceptionnellement autorisées*).
- Rencontres et compétitions officielles pour licenciés (*match à domicile ou à l'extérieur*).
- Manifestations exceptionnelles (*course des familles, tournois,...*).
- Initiations – portes ouvertes.

Pompignac a choisi en 2015 de proposer des initiations et des portes ouvertes pour son premier Défi Sport, organisé à la Plaine des Sports. Il a permis de regrouper sur une après-midi, 9 associations sportives permettant à 156 participants de s'exercer aux différents sports proposés.

Le samedi 3 septembre 2016, à partir de 14h sur la Plaine des sports, adultes et enfants seront attendus pour s'exercer à de

nombreuses activités sportives. Le sport est source de bien-être pour toutes les générations et l'offre pompignacaise dans ce domaine est vaste. En complément des initiations qui seront proposées, une marche de 5 km, permettant de découvrir la ceinture verte autour du centre bourg, sera proposée. La fin d'après-midi sera consacrée à des jeux (*tir à la corde, jeux d'adresses,...*) proposés à des équipes qui représenteront chaque association participante (*). Tous les participants au Défi sport pourront se joindre à ces équipes pour participer aux jeux qui, déjà l'année dernière, s'étaient déroulés dans une ambiance conviviale. La fin du Défi Sport 2016 sera marquée par un apéritif offert par la Mairie sur la Plaine des sports. N'hésitez pas à réserver d'ores et déjà cette date pour nous rejoindre à la rentrée prochaine.

Toute personne souhaitant s'impliquer dans l'organisation du Défi Sport et proposer de nouvelles animations, peut se manifester en contactant : Florent Loddo au 06 07 19 41 40 ou par messagerie à l'adresse suivante : florent.loddo@pompignac.fr

(*) *Détail des associations participantes en cours de finalisation.*

QUAND L'ÉCOLE SE FAIT MUSÉE...



Vendredi 3 juin, les travaux des élèves de l'école maternelle viennent clôturer le cycle du projet pédagogique intitulé *"Bien dans son corps, bien dans sa tête"*. Cette exposition rassemble des réalisations pleines de couleurs, de mouvements, de créativité...

Peintures, volumes, assemblages, tout témoigne de l'investissement de ces artistes en herbe, des enseignants, et des ATSEM. Accueillis par *"L'homme qui marche"* d'Alberto Giacometti, nous sommes de suite incités à cheminer et à découvrir... Un parcours riche en surprises s'offre alors aux visiteurs : parents, enfants, grand parents, tous apprécient avec enthousiasme et admiration ce dispositif vivant qui témoigne d'une prise de conscience du corps, le leur mais aussi celui de l'autre.

L'apprentissage par le graphisme démontre ici toute sa force et sa pertinence. Un riche éventail nous est proposé, où formes, matières,

objets et images sont interrogés. Les œuvres des artistes présentées et revisitées font écho aux travaux des élèves qui prennent alors tout leur sens.

Alberto Giacometti, Keith Haring, Niki de Saint Phalle, Gaston Chaisac et bien d'autres dialoguent avec les réalisations des enfants. Au-delà de la sensibilité artistique révélée ici, nul doute que le corps, interrogé et éprouvé au travers de multiples situations prend toute sa place.

Enfin, enseignants, enfants et parents d'élèves se retrouvent autour d'un goûter pour échanger. Si comme l'écrit Alberto Giacometti *"Une figure immobile s'entoure d'un espace fermé. Une figure en mouvement ouvre l'espace..."*. Alors tout laisse à penser que par cette invitation à créer, les enfants s'ouvrent à de nouvelles émotions où l'humour, le plaisir et le partage sont au rendez-vous.

POLYPHONIES CORSES

CONCERT À L'ÉGLISE SAINT MARTIN



De passage à Pompignac, sur le chemin de la Bretagne et d'autres régions de France, où ils doivent se produire cet été, les solistes du groupe Cantu Nustrale, de polyphonies corses, ont tenu à faire escale à Pompignac. Mercredi 13 juillet, à 20h à l'église de Pompignac, ce quatuor d'hommes aux voix si prenantes, nous ont offert de la polyphonie a capella avec un répertoire sacré,

un répertoire traditionnel comme la paghjella, ce chant de berger si typique de l'île, qui est entré depuis quelques années au patrimoine immatériel de l'UNESCO, du chant guitare - mandoline avec des morceaux plus contemporains de la musique corse.

Le quatuor Cantu Nustrale est composé de Christian Degiovanani, Maurice Grégoire-Albertini, Christian Cesari et Flavien Delbosc. Leur intervention à l'église a été sollicitée par Laurent Pujol, pompignacais ami du groupe. Un public ému a assisté à ce concert, qui sera reconduit à une autre période de l'année.

Liens utiles :

<http://polyphoniescorses.com>,
https://www.youtube.com/watch?v=_KOsObIBkrE

YOGA

UNE PLUS GRANDE SALLE POUR LA RENTRÉE

Dès le 5 septembre, rejoignez le groupe de yoga de Pompignac, le lundi soir de 18h30 à 19h45 pour une séance d'essai. Créé il y a 25 ans, le cours de yoga est tenu par le professeur, France Réocreux qui enseigne depuis 27 ans (*diplômée de l'Institut Français de Yoga relié à l'école Desikaskar de Madras*). Nouveauté : à la rentrée, les cours se dérouleront dans la salle des fêtes pour que chacun ait plus de place dans ses mouvements. Pour tout renseignement : 06 31 04 67 12.



LA PAROLE À...

IL ÉTAIT UNE FOIS AU PÉRISCOLAIRE....



Après une année scolaire bien remplie en activités, c'est avec beaucoup de plaisir que nous nous sommes encore investies cette année, et que nous avons monté une petite exposition au mois de juin. Autant de traces qui témoignent de la variété des activités proposées tout au long de l'année.

Les enfants sont ravis de participer à la confection de petits objets qui illustrent les temps forts de l'année : Noël, la fête des mères... Mais ils apprécient surtout le choix qui leur est donné de jouer aux jeux (*de sociétés, de construc-*

tions), de lire, d'écouter de la musique, de rêver ou de ne rien faire.

Cette année nous avons même organisé une "crêpe-party" qui a eu beaucoup de succès !

Nous sommes là aussi pour écouter les confidences, les interrogations ; ces moments de partage sont des instants précieux qui nous permettent parfois d'apaiser des tensions ou des petits conflits.

Cette année nous avons été sollicitées par les parents d'élèves pour les aider à organiser la kermesse. Les enfants avec

enthousiasme ont réalisé ces travaux, la peinture de pancartes de présentations des stands par exemple, c'est une coopération qui a été très appréciée.

Enfin nous tenons à remercier tous les parents qui répondent régulièrement à nos demandes. La collecte de différents objets, emballages, permet de mettre en place de nouvelles activités créatives.

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances... A la rentrée !
Les animatrices.

LES RÉSULTATS DU CLUB DE POMPIGNAC

Concernant notre équipe de jeunes -13 ans, la dernière défaite contre Eysines, premier de leur poule, scelle donc leur 5^{ème} place dans cette poule de promotion honneur. Nous restons fiers de nos jeunes pousses et sommes persuadés que cette année leur aura apporté beaucoup d'expérience qui leur servira à coup sûr la rentrée prochaine.

Pour ce qui est de l'équipe seniors garçons 2, la dernière victoire contre Le HBC Teichois 2 ne leur empêche pas de finir à la quatrième et dernière place du groupe, à égalité de points avec le 3^{ème}, et à seulement 4 petits points du premier...de quoi nourrir quelques regrets. Cependant, cela reste une bonne saison pour une équipe qui est née cette année et qui n'a pas beaucoup

d'automatismes. Du travail et du soutien tirera cette équipe vers le haut, nous en sommes persuadés.

Pour finir, parlons de l'équipe première des seniors garçons. Il n'y aura donc pas de 3^{ème} titre consécutif. Cela ne s'est pas joué à grand-chose, on peut même dire que cela s'est joué à 2 petits buts à domicile. Cependant, malgré l'absence de titre, l'équipe connaîtra bien sa 3^{ème} montée consécutive au niveau supérieur. Elle évoluera donc en Excellence départementale la saison prochaine. Ce titre manqué ne doit pas nous faire oublier notre objectif principal, à savoir rejoindre le niveau régional. En effet, l'objectif principal du club à sa création était d'amener une équipe seniors au niveau régional.

Nous sommes donc à 2 niveaux de réaliser cet objectif, car une montée la saison prochaine signifierait l'accession au niveau Pré-régional ! Donc, nous pouvons quand même dire que nous sommes fiers de cette saison, avec un meilleur parcours que la saison passée en coupe de France, et donc une montée au niveau supérieur en championnat. Après 3 saisons, ce sont donc : 3 montées pour les seniors garçons 1, dont 2 titres de champion, et deux équipes masculines créées (*une équipe de -13 ans et une équipe seniors*). On peut donc avancer, sans fausse modestie, que c'est un bilan plutôt positif qui résume ces trois années de vie du club.

Pour tout ce que je viens d'évoquer, je viens donc remercier notre

Président, qui a réussi le pari de créer ce club, et qui malgré tous les obstacles qui se sont présentés à lui, a donné énormément et donne encore énormément de sa personne et a toujours cru en ce fabuleux projet. Je remercie aussi Didier Barnabé, notre fidèle coach qui ne nous a jamais lâché, Cyril Mechin, qui est toujours là, et quand je dis toujours cela veut dire partout, qui donne beaucoup de son temps pour s'occuper des jeunes, des matches, de l'organisation, de l'installation, bref de beaucoup de choses sans quoi malheureusement le club ne pourrait fonctionner correctement, et je remercie les joueurs bien sûr, d'avoir répondu présent encore une fois pour cette saison. Contact : Tony Grilo, président. Tél. 06 22 97 77 13.

BIBLIOTHÈQUE

RENCONTRE AVEC UN ÉCRIVAIN POUR ENFANTS

Dans le cadre du prix Au fil des Bibliothèques, pour lequel son roman *Maman est un oiseau* était sélectionné, l'écrivain Anne Loyer était invitée par la Communauté de communes les Coteaux bordelais et la librairie Mollat de Bordeaux à rencontrer les enfants de notre territoire. Sa tournée a débuté par Fargues-Saint-Hilaire et s'est arrêté à la bibliothèque de Pompignac où les enfants avaient préparé des dessins pour mettre en lumière son livre.

Rappel : la bibliothèque municipale est maintenant installée dans la salle annexe de la salle des fêtes. Horaires : mardi, 16h-18h, mercredi 16h-18h, jeudi 10h30-12h, samedi 10h30-12h.

Réouverture la semaine de la rentrée scolaire.

COUTURE

1^{ères} PUCES DES COUTURIÈRES

L'association Finger Muppets (*Ateliers couture et loisirs créatifs*) organise en partenariat avec la Mairie de Pompignac, les 1^{ères} Pucés des Couturières et loisirs créatifs à la salle des fêtes de Pompignac, le dimanche 4 septembre de 10 heures à 18 heures sans interruption.

Vous pourrez flâner au milieu des rouleaux de tissus, des pelotes de laine, vous trouverez de la mercerie ancienne mais aussi contem-

poraine. Des ateliers de démonstration auront lieu tout au long de la journée, qui vous permettront de découvrir les techniques de la dentelle, de la broderie, du tissage...

L'association Finger Muppets tiendra un stand dans la salle des fêtes et vous proposera des ateliers de couture à la main ou sur machine pour les enfants à partir de 8 ans et pour les adultes.



ÉCOLE DE DANSE // BALADE CHORÉGRAPHIQUE

Samedi 4 juin, de 10h30 à midi, l'École de Danse, pilotée par l'association Adagio, a organisé cette année, avec le soutien de la Mairie, en guise de spectacle de fin d'année, une "balade chorégraphique", impliquant plusieurs lieux du centre bourg, jardin de la mairie, cour de l'école élémentaire, salle de danse à l'école maternelle, abords de la salle des fêtes et la salle elle-même... Ces prestations ont permis à tous les

groupes de s'exprimer, initiation éveil, ados, adultes, sur des chorégraphies et des pas de danse de style modern jazz. Les séquences, mises en œuvre dans ces divers lieux se déroulaient en même temps, avec une synchronisation parfaite, et chaque groupe répétait sa séquence plusieurs fois pour permettre au public, qui passait d'un lieu à l'autre, d'assister à la totalité du spectacle. Celui-ci s'est achevé

par un show à la salle des fêtes, où tous les groupes étaient impliqués.

Professeur de danse : Lara Germain, Présidente de l'association Adagio : Nathalie Szybiak.

Le Mensuel
DE POMPIGNAC
Tirage : 1800 ex.

Publication : Mairie de Pompignac - Directeur de la publication : Denis Lopez - Rédacteur en chef, conception et mise en page : Vincent Ferreira - Equipe de rédaction : Julie Beaudouin, Cécile Daydé, Françoise Immer, Denis Lopez - Contributions : Tony Grilo, Philippe Destruel, Gérard Fouchet, Françoise Immer, Florent Lodo, Céline Deligny.
Mairie de Pompignac - 23, avenue de la Mairie, 33 370 POMPIGNAC
Tél. : 05 57 97 13 00 / www.pompignac.fr / e-mail : lemensuel@pompignac.fr

IMPRIM'VERT[®]



Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org